

Promouvoir et développer l'ESS au Sénégal

8 PROPOSITIONS

COMDEV AFRICA LIVRE BLANC



Promouvoir et développer l'ESS au Sénégal

8 PROPOSITIONS

COMDEV AFRICA LIVRE BLANC

SOMMAIRE

À NOTER

CE LIVRE BLANC DONNE DES INDICATIONS D'ACTION CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE PAR LES PARTIES PRENANTES ET ACTEURS DE L'ESS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS
 - APORTEURS DE CAPITAUX (INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS, SURTOUT)
 - ORGANISMES DE L'ESS / DEMANDEURS DE CAPITAUX
 - FACILITATEURS DE MARCHÉ (INCUBATEURS, ACCÉLÉRATEURS ETC.)
-

COUP D'ŒIL

L'ESS, c'est quoi ?

PAGES 6-7

ÉDITO

« Bâtir un Sénégal plus juste et prospère pour tous »

PAGE 8

COUP D'ŒIL

De makesense à ComDev Africa

PAGE 9



I Mettre en œuvre la loi d'orientation du 4 juin 2021

PAGE 10

PROPOSITION N°1

PAGE 12

Rendre effectifs les dispositifs et mesures prévus par la loi

PROPOSITION N°2

PAGE 16

Sensibiliser et s'appuyer sur la jeunesse



©COMDEV AFRICA

II Financer l'ESS

PAGE 20

PROPOSITION N°3

PAGE 22

Faciliter l'accès
aux financements

PROPOSITION N°4

PAGE 26

Promouvoir
l'entreprenariat social

PROPOSITION N°5

PAGE 30

Développer les
financements alternatifs

PROPOSITION N°6

PAGE 34

Mettre en place
un guichet unique



©COMDEV AFRICA

III Former et accompagner les acteurs de l'ESS

PAGE 38

PROPOSITION N°7

PAGE 40

Renforcer les
compétences

PROPOSITION N°8

PAGE 44

Renforcer la coopération
entre les acteurs

L'Économie sociale et solidaire (ESS),



L'ESS transcende tous les **SECTEURS D'ACTIVITÉS**.

composée de **STRUCTURES** où l'**ARGENT** est un moyen d'améliorer le quotidien et non le seul but à atteindre.



EN CHIFFRES

L'ESS au Sénégal

Plus de
350 000
EMPLOIS (OIT, 2022)

Près de **5 %** DU
PIB NATIONAL (OIT, 2022)

Le nombre d'entreprises relevant du sous-secteur de l'économie sociale et solidaire s'élève environ à

45 000
UNITÉS,
soit environ **13 %**
des PME sénégalaises

Et réalisent globalement un **CHIFFRE D'AFFAIRES** estimé à

382,5
MILLIARDS
DE FRANCS CFA
(OIT, 2022)

QUE DIT LA LOI ?



Dans l'article 2 de la loi d'orientation relative à l'Économie sociale et solidaire (ESS) au Sénégal, on entend par « ESS » toute activité économique maniée avec une approche centrée sur la personne visant une finalité sociale ou environnementale, réalisée par des coopératives ou mutuelles, des associations entreprenantes, des entreprises sociales, ou par des acteurs de l'économie populaire qui sont tous également définies par ladite loi.

En résumé, l'ESS désigne un ensemble d'entreprises qui se regroupent sous différentes formes juridiques, et opèrent dans une logique de solidarité, d'entraide, avec des principes de respect des droits humains et de l'environnement.

c'est quoi ?

COUP D'ŒIL

Ensemble d'activités qui **RÉCONCILIENT** et non opposent l'**ÉCONOMIE AU SOCIAL**.



Contribue à la **CRÉATION D'EMPLOIS** et représente une part significative de nos économies.



L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE **VIE** DES POPULATIONS VULNÉRABLES



FACILITATION À L'ACCÈS AUX **SERVICES** SOCIAUX



LUTTE CONTRE LA **PAUVRETÉ**



INCLUSION SOCIALE



ÉDUCATION (construction d'écoles primaires dans les zones rurales)

Impact social de l'ESS



SANTÉ



AGRICULTURE



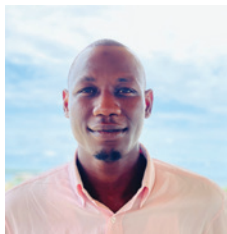
INSERTION **PROFESSIONNELLE** DES POPULATIONS



CRÉATION DE RICHESSE ET À LA REVITALISATION DES **ÉCONOMIES LOCALES** en promouvant les circuits courts, les filières de production locales et les échanges équitables notamment avec les coopératives, les mutuelles etc.

Mamba Souaré

Co-fondateur de ComDev Africa



© COMDEV AFRICA

« Bâtir un Sénégal plus juste et prospère pour tous »

L'économie sociale et solidaire (ESS) incarne une voie prometteuse dans la construction d'une société durable. Elle favorise l'autonomie des communautés et la réduction des inégalités, créant ainsi un impact positif.

En mai 2023, j'ai coordonné le pré-forum de la jeunesse au Forum mondial de l'ESS à Dakar. Cette expérience a fait naître une dynamique collaborative qui a permis au mouvement Jeunesse et économie sociale et solidaire (Jeun'ESS) de se structurer et d'agir en faveur du développement de l'ESS au Sénégal.

En 2024, nous célébrons une décennie d'engagements dédiés à l'ESS, entamée avec makesense, réseau mondial qui accompagne les entrepreneurs sociaux.

Cette année est également celle de l'élection présidentielle au Sénégal, offrant une opportunité à saisir pour développer l'ESS. Face aux défis contemporains, il est impératif d'agir pour proposer des solutions innovantes, et de redonner un sens à l'activité économique. Soutenir et financer l'entreprenariat social, dispenser des formations et encourager l'engagement citoyen sont indispensables.

Au cœur de cette transition, les jeunes qui représentent plus de 70% de la population sénégalaise, émergent en tant que moteur du développement de l'ESS. Ce livre blanc met l'accent sur leur inclusion dans les prises de décision, et prône une réelle considération de leurs idées. Il a pour objet également de formaliser huit recommandations clé, appelant notamment à l'adoption de mesures publiques pour permettre à l'ESS de s'épanouir pleinement. Ensemble, œuvrons pour un avenir où l'économie contribue à bâtir un Sénégal plus juste et prospère pour tous.

2014

LES DÉBUTS AU SÉNÉGAL...



Mamba Souaré
+ makesense global
+ les premiers
volontaires à Dakar
> DÉBUT DE
MAKESENSE AFRICA

RAISON D'ÊTRE

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE :

- L'ENTREPRENARIAT SOCIAL
- DES ENTREPRISES SOCIALES
- L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



NOTRE APPROCHE

Formation et soutien des acteurs

DES ENTREPRISES ET DES INDIVIDUS RESPONSABLES SUR LE PLAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.



2016

LE DÉVELOPPEMENT VERS TOUTE L'AFRIQUE DE L'OUEST

ARRIVÉE DE Victoria Peter

- + Soutien de :
- PARTENAIRES FINANCIERS
 - CLIENTS
 - COMMUNAUTÉS DIVERSES

2024



Des collaborateurs de + **DE 10 nationalités.**



Participer à la création de **1000 emplois** directs et indirects dans l'ESS.



500 projets individuels ou collectifs soutenus.

150

organisations publiques et privées, dont des ONG accompagnées dans leur démarche d'innovation à impact.

30 000

personnes mobilisées dans + de 10 pays en Afrique.





Mettre en œuvre la loi d'orientation du 4 juin 2021

Les organismes de l'ESS bénéficient d'un cadre juridique commun grâce à l'adoption de la loi d'orientation N°2021-28, du 4 juin 2021. Cette loi reconnaît l'ESS comme un secteur économique à part entière et comme levier de développement social et environnemental centré sur l'humain. Mais, même si ce cadre existe, sa mise en place d'une manière efficace reste un objectif à atteindre. Dans cette optique, nous proposons une accélération de l'opérationnalisation de la loi d'orientation, et un accent sur la jeunesse, le véritable pouvoir derrière la croissance et le développement de l'ESS et du Sénégal en général.

PROPOSITION N°1

Rendre effectifs les dispositifs et mesures prévus par la loi

TÉMOIGNAGE



© COMDEV AFRICA

Victorine Anquediche Ndeye

Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire

« Ma conviction est que la lutte contre le sous-emploi, l'exclusion, l'exode rural et l'immigration irrégulière se gagnera lorsque l'Économie sociale et solidaire servira de cadre d'inspiration, d'orientation et d'impulsion des politiques de développement. [...] Cette conviction je l'ai acquise tout au long de mes visites dans les territoires, en observant que ce modèle de développement est ce que nous savons faire et c'est ce que nous devons faire. »



ÉTAT DES LIEUX

Faire connaître cette loi

La loi d'orientation n° 2021-28, adoptée le 4 juin 2021 par l'Assemblée nationale sénégalaise, a symbolisé l'engagement fort de l'État du Sénégal en faveur de l'ESS. Cependant, malgré cette avancée législative, il est évident que la nécessité de diffuser et rendre accessibles les avantages prévus par la loi aux acteurs de l'ESS persiste.

Un engagement collectif indispensable

L'efficacité de cette loi dépend de son implémentation concrète, et cela requiert non seulement des décrets d'application et des directives présidentielles, mais également des ressources financières et humaines considérables. Un engagement collectif est indispensable, impliquant le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les partenaires internationaux, et surtout les acteurs du secteur de manière collaborative.

Communiquer sur les règles et les bénéfices de la loi

Une communication urgente et efficace sur le cadre juridique et institutionnel est primordiale pour sensibiliser les acteurs afin qu'ils comprennent mieux les règles juridiques et puissent bénéficier des soutiens prévus, comme l'agrément ESS.

Cette loi introduit de nouveaux concepts tels que les entreprises sociales et les associations entreprenantes et responsables, et il est essentiel que les organismes de l'ESS soient pleinement informés pour en tirer parti. Une action rapide et coordonnée est nécessaire pour faire connaître cette loi et ses bénéfices.

Rendre effectifs les dispositifs et mesures prévus par la loi

CONCERNÉS :

• DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Organiser des campagnes d'information autour de la loi d'orientation et de l'agrément ESS pour rendre accessibles les bénéfices de cette loi.
- Mettre en place un fonds d'impulsion et de promotion géré par le haut conseil de l'ESS dont la création est prévue par la loi.
- Rendre facile et accessible l'obtention de l'agrément ESS pour les entreprises sociales et les associations entrepreneuriales responsables.

PROPOSITION

N°1

Rendre effectifs les dispositifs et mesures prévus par la loi



PROPO
SITION

N°1

Rendre effectifs les
dispositifs et mesures
prévus par la loi

OCDE/AFRICA



PROPOSITION N°2

Sensibiliser et s'appuyer sur la jeunesse

TÉMOIGNAGE



© COMDEV AFRICA

Sobel Aziz Ngom

Président Consortium Jeunesse Sénégal

« La promotion et la sensibilisation par le ministère chargé de l'Économie sociale et solidaire permettront une appropriation plus étendue du sujet, touchant un public varié, y compris certains bailleurs de fonds et banques. »



ÉTAT DES LIEUX

Une réponse aux défis majeurs du pays

Au Sénégal, l'entrepreneuriat social et plus généralement l'économie sociale et solidaire sont encore peu connus. Pourtant, l'ESS est un secteur dynamique et puissant qui apporte des réponses adaptées aux urgences actuelles. Le rôle des jeunes dans ce domaine mérite d'être mieux considéré.

Sensibiliser et faire connaître l'entrepreneuriat social

Nous proposons des initiatives de sensibilisation à grande échelle et un soutien aux recherches et études dans le domaine. L'entrepreneuriat à but lucratif et l'entrepreneuriat social sont des mondes aux cultures parfois radicalement différentes. Faire connaître l'entrepreneuriat social, son vocabulaire, ses cadres de référence et ses pratiques contribuerait à une meilleure collaboration entre les deux univers. **La promotion et la sensibilisation par le ministère chargé de l'économie sociale et solidaire permettra d'assurer une meilleure appropriation de la question, notamment par certains bailleurs de fonds et banques.** Ces acteurs, parfois par méconnaissance du modèle économique viable des entreprises de l'ESS, les considèrent à tort comme non-financeables.

Intégrer les jeunes dans les instances de décision

L'organisation des deux journées du pré-forum Jeunesse a **montré l'importance de la jeunesse comme moteur du développement économique et social des économies en développement.** Il est impératif que les jeunes soient impliqués dans tout le processus décisionnel au sein des structures étatiques afin de participer à l'élaboration des stratégies de développement de l'économie sociale et solidaire.

Pour sensibiliser

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS
- APORTEURS DE CAPITAUX (INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS, SURTOUT)
- ORGANISMES DE L'ESS / DEMANDEURS DE CAPITAUX

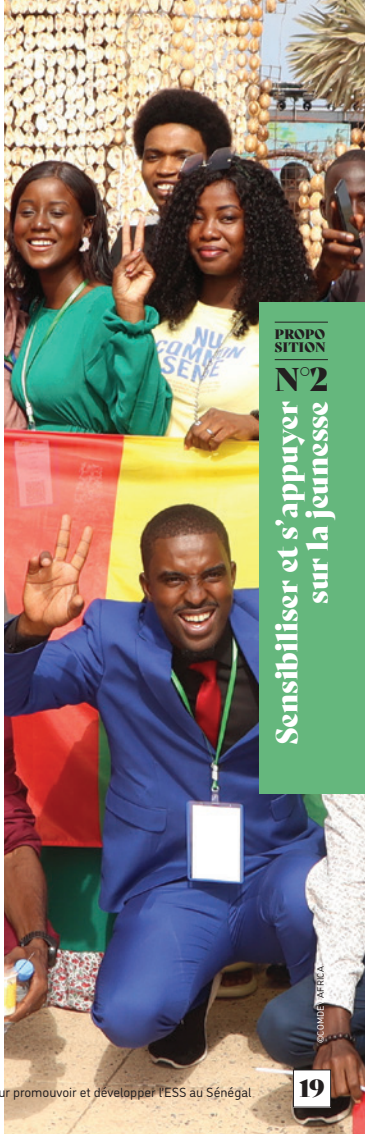
- Organiser des séminaires, journées dédiées et assises pour mobiliser les acteurs de l'ESS.
- Organiser des événements grand public type semaine, quinzaine ou **mois de l'ESS** ou plus ciblés sur des filières (commerce équitable, finance solidaire, etc.). Ce type d'événement contribue à l'inscription de l'ESS dans l'actualité (politique, sociale, culturelle et économique) du Sénégal.
- Mettre en place, au niveau du haut conseil national de l'ESS, **un prix qui récompense et célèbre les entrepreneurs sociaux.**
- Mener des actions d'éducation à l'ESS dans les lycées, les universités et des écoles de commerce.
- Assurer une communication institutionnelle à travers des plaquettes de présentation des politiques ou encore des publications officielles.
- Sensibiliser les médias.
- Soutenir les recherches et les études sur l'ESS.

Pour impliquer réellement la jeunesse

CONCERNÉS :

• DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Attribuer des sièges pour la représentativité des jeunes au sein du conseil national de l'ESS, dont la création est prévue par l'article 13 de la loi d'orientation de l'ESS.
- Organiser des événements dédiés à la sensibilisation des jeunes, notamment des assises nationales et des consultations régionales.
- Promouvoir des politiques publiques incluant les jeunes, prenant en compte leurs besoins en termes d'opportunités économiques.



PROPOSITION

N°2

Sensibiliser et s'appuyer sur la jeunesse

© OMDIA AFRICA





Financer l'ESS

L'accès au financement est un défi majeur pour améliorer la pérennité des entreprises sociales et Associations entrepreneuriales responsables (AER), qui ont la difficile mission d'atteindre à la fois des objectifs financiers, sociaux et environnementaux. Le gouvernement, ainsi que les apporteurs de capitaux, doivent se mobiliser et développer des outils et mécanismes de financement adaptés aux besoins des acteurs de l'ESS.

PROPOSITION N°3

Faciliter l'accès aux financements

© COMDEV AFRICA

TÉMOIGNAGE

Denise Fatoumata Ndour
Administratrice générale Sen finance

« Le financement de l'ESS requiert une diversification des instruments tenant compte des spécificités des organisations et de leur stade de développement. La structuration d'un écosystème financier constitué de mécanismes d'accompagnement et de financement combinables est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des différentes étapes du parcours entrepreneurial. »



© COMDEV AFRICA



ÉTAT DES LIEUX

Des obstacles à lever

Les acteurs de l'ESS sont confrontés à de nombreux défis pour lever des capitaux sur le marché financier conventionnel. À cause de la lucrativité limitée des acteurs de l'ESS, les dispositifs financiers proposés par les investisseurs traditionnels, tels que les prêts bancaires, ne sont pas facilement accessibles. La recherche du profit, par les investisseurs « traditionnels »/ institutionnels rend les entreprises sociales et les associations entreprenantes et responsables moins attractives. De plus, le système de gouvernance des entreprises sociales, leur statut juridique associatif et leur modèle économique méconnus par les institutions financières peuvent également devenir des obstacles à l'accès au financement. Pour répondre à ces difficultés, les pouvoirs publics et les investisseurs institutionnels doivent développer de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins et spécificités de l'ESS.

Des solutions existent

Depuis quelques années, plusieurs mécanismes de financement innovants tels que les garanties, l'investissement à impact, le financement participatif ou encore les monnaies complémentaires sont apparus pour relever ces défis et permettre aux organisations de l'ESS de se développer. Nous recommandons la mise en œuvre de ces modèles, notamment des fonds de garantie et des fonds à impact.

Pour soutenir l'accès au financement, il est essentiel de montrer aux offreurs de capitaux l'impact social et environnemental des entreprises de l'ESS d'une manière fiable. De plus, il faut sensibiliser les investisseurs institutionnels, ainsi que les pouvoirs publics, aux spécificités des entreprises de l'ESS.

Pour faciliter l'accès aux financements

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS
- APORTEURS DE CAPITALS (INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS, SURTOUT)

- Mettre en place **un fonds de garantie pour les projets de l'ESS**. Le fonds de garantie vise à **faciliter l'accès aux crédits** pour les entreprises sociales et les associations entrepreneuriales. De plus, le fonds de garantie peut **encourager les apporteurs de capitaux à prêter leur argent aux entreprises de l'ESS** en réduisant considérablement le risque financier.
- Créer des fonds dédiés aux entreprises de l'ESS, **par exemple des fonds à impact**, avec des conditions de prêts favorables, des taux d'intérêts compétitifs et des périodes de remboursement flexibles.
- Encourager le ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire à continuer de proposer des mécanismes comme le **Fonds d'impulsion de la Microfinance** (FIMF), qui offre des subventions et des prêts à des conditions favorables aux petites entreprises et à la population aux revenus faibles.

CONCERNÉS :

- APORTEURS DE CAPITAUX (INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS, SURTOUT)
-

■ Encourager les offreurs de capitaux à **développer une stratégie de financement spécifique à l'ESS pour renforcer l'écosystème et le rendre moins dépendant des financements publics.**

■ **Sensibiliser les apporteurs de capitaux** aux caractéristiques et besoins

spécifiques des organisations de l'ESS ainsi qu'**aux avantages économiques et sociaux** des entreprises de l'ESS, à travers des sessions de formations thématiques (sur la structure juridique des organismes de l'ESS, leur modèle économique, leur impact concret, etc.).

CONCERNÉS :

- ORGANISMES DE L'ESS / DEMANDEURS DE CAPITALUX
 - DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS
 - APORTEURS DE CAPITAUX (INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS, SURTOUT)
-

■ **Créer un système de mesure de l'impact social et environnemental**, en utilisant des indicateurs d'évaluation d'impact, pour aider les entreprises de l'ESS à démontrer leur valeur ajoutée aux investisseurs.

■ Encourager les entreprises de l'ESS à produire et diffuser des rapports d'impact pour valoriser leur performance sociale.

■ Encourager **les partenariats entre les secteurs public et privé** pour créer des mécanismes de financement adaptés aux besoins des entreprises de l'ESS.

■ Envisager des stratégies innovantes pour **attirer des capitaux de partenaires qui œuvrent traditionnellement dans des projets à grande échelle.**

**PROPOSITION****N°3****Faciliter l'accès aux financements**

© 2014 AFD/AFRICA

PROPOSITION N°4

Promouvoir l'entreprenariat social

© COMBEE AFRICA

TÉMOIGNAGE

© COMBEE AFRICA

Bagoré Bathily

Directeur général, La laiterie du berger

« Il faut élargir la base des transactions formelles de certaines tailles, car cela accélère le développement des pays. »



ÉTAT DES LIEUX

Fournir des mesures incitatives

L'État doit fournir des mesures incitatives aux acteurs de l'ESS afin de promouvoir l'entreprenariat social, telles que des mesures d'exemption fiscale pour les premières années d'existence des entreprises sociales, ou la réduction d'impôt pour la suite de leurs activités. L'État doit ainsi déployer tous les efforts nécessaires pour déterminer le meilleur traitement fiscal pour les entreprises sociales.

Les entreprises et les associations entreprenantes et responsables remplissent une mission sociale qui peut, autrement, être laissée aux soins de l'État. Pour mieux les soutenir, des mesures doivent être prises en vue de rendre plus opérationnel le Label ESS, outil qui permet aux acteurs de bénéficier des avantages fiscaux et non fiscaux.

Réduire les coûts et faciliter les procédures

En sus, d'autres mesures peuvent être prises afin de réduire les coûts et les délais des procédures administratives, par exemple les coûts liés à l'obtention des agréments pour certaines entreprises ou l'autorisation de fabrication pour les entreprises évoluant dans l'agro-alimentaire. Il est tout aussi important de faciliter l'accès à la commande publique.

Ces mesures d'accompagnement permettent aux acteurs de l'ESS de maximiser leur efficacité et leur efficience, et d'offrir un équilibre entre les dimensions sociales et entrepreneuriales.

Pour un meilleur traitement fiscal

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- L'adoption des mesures d'exemption fiscale (pour les premiers 5 ans, par exemple).
- La réduction d'impôt pour la suite.

Des mesures sur l'agrément et le Label ESS

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Simplifier et rendre plus accessible le label ESS et la demande d'agrément pour les entreprises sociales et associations entrepreneuriales sociales.

Mesures plus générales

CONCERNÉS :

• DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Réduction des coûts liés à l'obtention des agréments.
- Réduction des coûts liés à l'autorisation de fabrication pour les entreprises agro-alimentaires.



PROPOSITION

N°4

Promouvoir l'entreprenariat social

© GDMDEV AFRICA



PROPOSITION N°5

Développer les financements alternatifs

TÉMOIGNAGE



© COMDEV AFRICA

Ndeye Yacine Diagne CEO Agrimage

« Le financement participatif est une alternative essentielle aux modalités de financement traditionnelles, et permet d'assurer une certaine indépendance au secteur de l'ESS. De plus, il serait intéressant de créer un système de parrainage des projets financés, qui doivent à leur tour financer les futurs projets.. »



ÉTAT DES LIEUX

Élargir le socle des financeurs

À travers leur rôle d'accompagnement, les incubateurs et autres facilitateurs de marché pourraient développer des mécanismes ou lancer des campagnes permettant aux acteurs ou aux bonnes volontés de contribuer au développement du secteur de l'ESS à travers des stratégies telles que le financement participatif ou crowdfunding. Ce dernier consiste à mettre en place des plateformes en ligne pour permettre à un grand nombre de personnes de contribuer financièrement à un projet spécifique du secteur de l'ESS.

Diversifier les sources de financement

Le financement participatif offre une alternative aux méthodes traditionnelles de financement, ce qui peut être particulièrement bénéfique pour les projets ou les entreprises de l'ESS qui peuvent rencontrer des difficultés pour obtenir des prêts bancaires ou attirer des investisseurs traditionnels. Il permet également de diversifier les sources de financement en obtenant des fonds auprès d'un grand nombre de personnes, réduisant ainsi la dépendance à l'égard d'un seul investisseur ou d'une seule institution financière.

L'equity crowdfunding

En lien avec le financement participatif, il peut être intéressant d'explorer le concept de equity funding, ou plutôt l'equity crowdfunding. L'equity crowdfunding est une forme d'investissement par actions, où, en échange d'une partie de l'entreprise, on reçoit un investissement de la part d'un certain nombre d'investisseurs. La différence entre l'equity crowdfunding et le traditionnel equity funding est le large éventail d'investisseurs potentiels. Pour accéder aux investisseurs, l'equity crowdfunding met en relation des entreprises avec des investisseurs individuels potentiels via une plateforme Internet.

Pour développer les financements alternatifs

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Développer **un cadre légal adapté** au financement participatif afin de supprimer les freins au développement de ce type de financement.
- Valoriser l'equity funding ou l'equity crowdfunding.

CONCERNÉS :

- FACILITATEURS DE MARCHÉ (INCUBATEURS, ACCÉLÉRATEURS ETC.)

- Créer une **plateforme de financement participatif** dédiée exclusivement aux projets de l'ESS au Sénégal.

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS
 - FACILITATEURS DE MARCHÉ (INCUBATEURS, ACCÉLÉRATEURS ETC.)
-

■ Populariser cette plateforme de financement participatif auprès des citoyens. Comme toutes les initiatives de type crowdfunding, **les citoyens peuvent choisir de soutenir financièrement** les projets de l'ESS qui correspondent à leurs valeurs.



PROPOSITION

N°5

Développer les financements alternatifs

© COMDEV AFRICA

PROPOSITION N°6

Mettre en place un guichet unique

TÉMOIGNAGE

Mamadou Bailo Bah

Entrepreneur social, COMDEV AFRICA

« Les entrepreneurs et les citoyens engagés au service de l'économie sociale et solidaire ont besoin d'être informés et outillés pour collaborer, innover et influencer les décideurs pour la pérennisation des entreprises et initiatives en faveur du développement de l'ESS au Sénégal. Un guichet unique permettrait de centraliser les informations et d'outiller les acteurs engagés. »



© COMDEV AFRICA



ÉTAT DES LIEUX

Un manque d'information

L'accès aux opportunités de financement constitue l'un des freins majeurs pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire, tout comme l'accès aux informations pertinentes. En effet, certains acteurs manquent d'informations concernant les procédures d'accès aux financements ou connaissent mal les fonds de financement ou programmes d'accompagnement qui leur sont dédiés. À cet effet, il serait intéressant de mettre en place un guichet unique, sous forme de plateforme ou portail en ligne, pour centraliser toutes les informations pertinentes pour le secteur de l'ESS.

Créer des outils simples et accessibles

Parmi ces outils, la création et la diffusion d'un manuel de recherche de financement serait particulièrement utile. Il pourrait servir de vitrine pour les procédures d'accès au financement ou de formalisation comme acteur de l'ESS, afin de bénéficier des avantages prévus par la loi d'orientation. Ce manuel doit être un outil éducatif pour les entrepreneurs de l'ESS, afin de les aider à comprendre les différentes sources de financement disponibles et les meilleures pratiques pour préparer des demandes de financement solides.

La plateforme a aussi la vocation à intégrer des ressources d'apprentissage et d'opportunités de formation, de stage et d'emploi.

Pour le guichet unique

CONCERNÉS :

• DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Mettre en place un portail unique pour centraliser toutes les informations pertinentes pour le secteur de l'ESS.
- Insister notamment sur des ressources d'apprentissage et opportunités de formation, stage et emploi.
- Développer et diffuser un manuel de financement expliquant en détail les procédures à suivre pour accéder plus facilement au financement et pour acquérir le statut d'acteur de l'ESS, comme prévu par la loi d'orientation.

Pour le guide de financement

CONCERNÉS :

- DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS
- FACILITATEURS DE MARCHÉ (INCUBATEURS, ACCÉLÉRATEURS ETC.)

- Identifier des experts qui peuvent travailler ensemble sur la conception de ce guide.
- Développer un plan stratégique de conception (combien de temps dédié à la rédaction du guide, la date du lancement, son format, etc.).



PROPOSITION

N°6

Mettre en place un guichet unique



Contribution au P...
Gestion en...

...que de controle d'ab...
le circuit d'ab...
ble des etabliss...
dans (P) les zones...

Former et accompagner les acteurs de l'ESS

L'étude que nous avons menée sur les freins et les besoins des acteurs de l'ESS au Sénégal a relevé le fait que la majorité des acteurs ont besoin, pour mener à bien leur projet, d'accompagnement par des experts de l'État et par des structures qui interviennent dans le secteur de l'ESS. De plus, de nombreux organismes ont témoigné de leurs besoins de formation spécialisée, surtout dans des domaines tels que la gestion financière et le management de projet. La formation et l'accompagnement sont des mesures essentielles pour soutenir l'ESS au Sénégal.

PROPOSITION N°7

Renforcer les compétences

TÉMOIGNAGES



© COMDEV AFRICA

Abdou Salam

Coordinateur du Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IARTES-IFAN)

« L'expertise dans la mobilisation des savoirs et des connaissances scientifiques reste à renforcer en Afrique. En effet, le décalage entre les travaux des think tanks et institutions de recherche, d'une part, et, d'autre part, les intervenants demeure en l'absence d'un véritable dialogue entre ces acteurs. »



© COMDEV AFRICA

Victoria Peter

Co-fondatrice, COMDEV AFRICA

« Les entreprises à mission sociale ou environnementale opèrent souvent avec très peu de ressources financières, mais aussi humaines. Trouver des talents qui ont les compétences techniques nécessaires et l'ambition de créer une économie à impact, ce n'est pas du tout facile. La notion de business et impact devrait être intégré dans nos cursus scolaires de management et dans les formations des institutions et entreprises ! »



ÉTAT DES LIEUX

Former à la gestion financière et au management

Comme tout entrepreneuriat, l'entrepreneuriat social nécessite une compétence technique en management et en gestion financière, entre autres. Les compétences en gestion financière sont particulièrement importantes car elles renforcent les capacités des entrepreneurs de l'ESS à gérer leur fonds d'une manière efficace.

La formation est au cœur du développement du capital humain et de la culture entrepreneuriale. Pour développer une culture entrepreneuriale et ainsi prospérer, il est nécessaire que les acteurs se forment afin de maîtriser les problématiques sociales.

Mettre à niveau les connaissances

Au Sénégal, on peut constater un manque général de connaissances en entrepreneuriat social et un manque de formations spécifiques dans les institutions publiques. Or, les acteurs de l'ESS doivent connaître et comprendre leur secteur s'ils veulent passer du stade de la création à celui de la pérennisation de leur projet. Le manque de ces compétences est donc un frein important pour leur développement. Du côté des institutions publiques, il est tout aussi essentiel de former le personnel afin qu'il puisse mieux accompagner les entrepreneurs sociaux et l'ensemble des acteurs de l'ESS.

Pour renforcer les compétences

CONCERNÉS :

• DÉCIDEURS POLITIQUES / POUVOIRS PUBLICS

- Créer et promouvoir des filières d'enseignement supérieur et de formation professionnelle pour sensibiliser et former aux métiers de l'ESS et faire des ponts avec les structures employeurs dans le secteur.
- Organiser des ateliers de formation dédiés aux acteurs de l'ESS et animés par des experts, axés sur les compétences suivantes : ESS, entrepreneuriat social, compétences managériales, évaluation d'impact, mobilisation des ressources, gestion financière, connaissance du cadre légal, etc.
- Créer des cours de renforcement des compétences pour les gestionnaires et les cadres des autorités locales, des institutions et des administrations des ministères.
- Assurer un soutien technique aux entreprises de l'ESS pour les aider à développer des plans d'affaires solides et à accéder plus facilement au financement.



PROPOSITION

N°7

Renforcer les compétences

PROPOSITION N°8

Renforcer la coopération entre les acteurs

TÉMOIGNAGE



© COMDEV AFRICA

Malick Diop

Coordonnateur Nation du Ractes

« Il est impératif de renforcer la collaboration entre les acteurs au Sénégal, étant donné l'existence d'une loi et d'un décret. Il devient donc essentiel de se rendre sur le terrain afin d'expliquer, discuter des opportunités, organiser les intervenants, et soutenir le développement du pays à travers l'Économie sociale et solidaire (ESS). »



ÉTAT DES LIEUX

Le rôle important des réseaux et consortium

Le secteur de l'économie sociale et solidaire, malgré son impact positif sur la société, est méconnu par le grand public.

À l'instar du Consortium jeunesse Sénégal (CJS), du Réseau sénégalais des acteurs et des collectivités territoriales de l'ESS (RACTES), les réseaux ou les consortiums des acteurs de l'ESS devraient être lancés sur tout le territoire compte tenu de l'impact du secteur dans l'économie sénégalaise.

Défendre des intérêts communs

La multiplication des réseaux permettrait aux acteurs d'avoir une plus grande visibilité, qui constitue aujourd'hui un frein dans leur développement. Ils pourraient ainsi mieux faire connaître leurs produits ou services, accéder à de nouveaux marchés et attirer l'attention des médias et des partenaires potentiels. En se regroupant autour d'un réseau avec des besoins et des projets communs, les acteurs de l'ESS peuvent avoir une plus grande crédibilité auprès des bailleurs de fonds et des institutions financières. De plus, cette mutualisation des ressources et des forces au sein d'un réseau permettrait également d'accéder à des équipements, des infrastructures ou des services partagés à moindre coût, tout en renforçant leur voix collective et en défendant leurs intérêts communs.

Pour renforcer la coopération

CONCERNÉS :

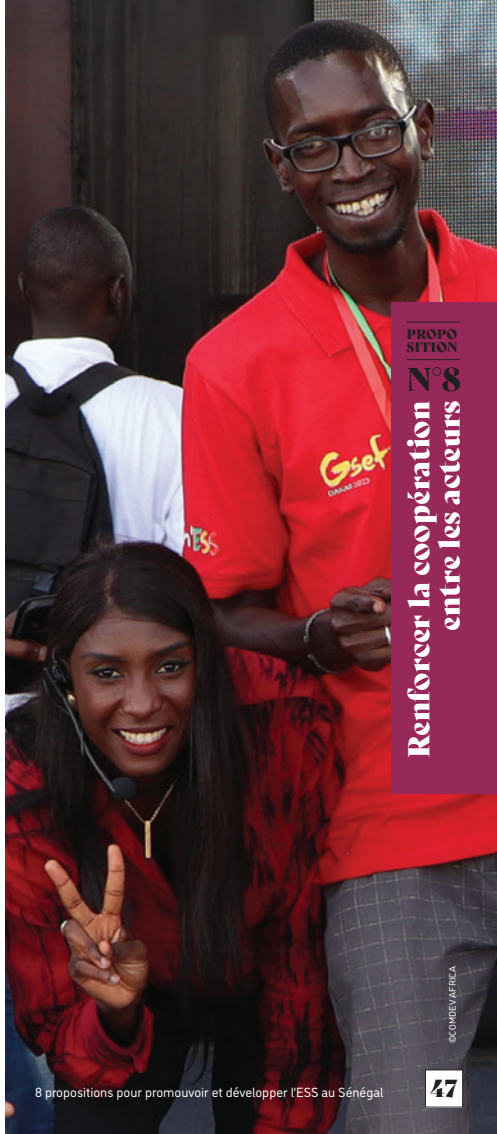
• ORGANISMES DE L'ESS

- Créer dans chaque département un réseau d'entrepreneurs sociaux, de coopératives, élus, citoyens engagés, entreprises responsables dans les territoires et se structurer au niveau national pour continuer à veiller sur les acquis et soutenir le développement de cette économie au Sénégal.
- Créer un mouvement national au sein duquel il faut des groupes de travail par réseaux thématiques autour de projets communs pour accroître l'influence des acteurs de l'ESS. Par exemple, un réseau d'acteurs spécialisés dans l'agro-alimentaire.

CONCERNÉS :

- ORGANISMES DE L'ESS / DEMANDEURS DE CAPITALS
-

- Créer des réseaux entre les entreprises de l'ESS, les institutions financières et les investisseurs pour favoriser la collaboration et le développement de la finance à impact.



PROPOSITION

N° 8

Renforcer la coopération
entre les acteurs

© COMDEV AFRICA

NOTES

NOTES

NOTES

8 PROPOSITIONS POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ESS AU SÉNÉGAL - LIVRE BLANC - COMDEV AFRICA
DAKAR, SÉNÉGAL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MAMBA SOUARÉ (CO-FONDATEUR COMDEV AFRICA)
RÉDACTION : OÛLIA AVRAM (FAIR), AVEC LA CONTRIBUTION DE AISSATOU KA (COMDEV AFRICA)
CONCEPTION ET RÉALISATION : AGENCE LES GRENADES - IMPRESSION : LA FABRIK DU PRINT - MARS 2024

